

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées – Code de la commande publique).

3. Objet du marché :

La consultation porte sur les prestations suivantes :

**Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
pour la passation et le suivi des contrats d'assurance de la Commune et du CCAS
(2021-92)**

Code CPV	Libellé CPV
66519310-7	Service de conseil en assurances
66000000-0	Services financiers d'assurances

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire de services, en application de l'article R2123-1 1° du code de la commande publique.

5. Allotissement :

La consultation n'est pas décomposée en lot.

6. Variantes :

▪ Les variantes libres :

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées.

▪ Les variantes obligatoires :

Deux variantes sont exigées par l'acheteur. Il s'agit des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

Variante exigée Libellé	Informations complémentaires Détail de la variante proposée
PSE 1	<u>Prestation supplémentaire éventuelle 1 :</u> Suivi des contrats d'assurance durant la période de validité (soit 5 ans) du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027.
PSE 2	<u>Prestation supplémentaire éventuelle 2 :</u> Coût de formation par jour et par Agent pour toute la durée des contrats.

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

▪ Pour l'offre de base :

- ◆ Les contrats d'assurance actuels s'achèvent au 31 décembre 2022.
- ◆ Les nouveaux contrats démarrent à compter du **1^{er} janvier 2023**
- ◆ Le marché démarre à compter de sa notification estimée fin décembre 2021 / janvier 2022, et s'achève à la mise en place des contrats, soit au plus tard en janvier 2023.
- ◆ Le prestataire remettra à l'issue de son offre, une note méthodologique (ou mémoire) incluant un planning d'exécution pour la réalisation de la mission de base.

▪ Pour les offres variantes PSE 1 & 2 :

Les prestations supplémentaires éventuelles démarrent à compter du 1^{er} jour de validité des contrats d'assurance, soit le **1^{er} janvier 2023 et s'achèvent** au terme des contrats, soit jusqu'**au 31-12-2027**.

9. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 47, bd Féart - 35800 DINARD
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme :
<https://www.megalis.bretagne.bzh>

10. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

11. Date limite de réception des offres : Le 12/11/2021 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
1 – Prix Au vu de la décomposition du prix (indiqué sur le présent document et le cadre de réponse dûment complété : - Offre de base25 % - Offre variante exigée PSE 1 accompagnement 10 % - Offre variante exigée PSE 2 coût journalier d'une formation par agent3 % - Coût d'une réunion supplémentaire2 %	40 %
2 – Qualité de la note méthodologique fournie par les candidats, dont : A/ Pertinence de la méthodologie d'intervention proposée 40 % - (délais/planning/temps passé pour les différentes phases) - nombre de réunions, rendus, approches thématiques ...) B/ Qualité des moyens humains et des références de l'entreprise 20 % - Adéquation de l'équipe proposée au regard des prestations attendues et de - méthodologie proposée - CV des intervenants pour la réalisation des prestations, disponibilité des - personnels dédiés, - références du prestataire sur des marchés similaires.	60 %

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

Renseignement technique et administratif :

Pascale BANNIER – Responsable Commande Publique (02.99.16.00.00)

Karine ALSAC – Assistante Commande Publique

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Téléphone : 02.23.21.28.28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges :

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

22 mail Pablo Picasso

BP24209

44042 Nantes cedex.

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 19 octobre 2021